



Treizième session  
CINQUIEME COMMISSION  
Point 44 de l'ordre du jour

PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE 1959

Deuxième lecture du projet de budget

(Note du Secrétariat)

1. La présente note est destinée à faciliter à la Cinquième Commission la deuxième lecture du projet de budget pour l'exercice 1959. L'indication de chaque crédit est accompagnée d'une référence - séance où la Commission a pris sa première décision ou rapports particuliers qui, dans certains cas, doivent encore être examinés.

2. On trouvera en annexe une analyse du tableau d'effectif d'ensemble pour 1959, que la Commission sera invitée à approuver et sur lequel porte une grande partie des crédits inscrits au chapitre 6.

Chapitre

Montant estimé

Dollars

1. Frais de voyage des représentants et des membres des commissions et comités (A/C.5/SR.661)	773.500
Conférences sur les produits de base <sup>1/</sup>	<u>40.000</u>

813.500

[L'adoption des recommandations concernant le Comité scientifique pour l'étude des effets des radiations ionisantes (A/3864, Add.1) augmenterait les crédits inscrits au chapitre premier de 94.000 dollars.] 2/

<u>Chapitre</u>	<u>Montant estimé</u>
	<u>Dollars</u>
2. Réunions et conférences spéciales (A/C.5/SR.661)	1.543.500
Deuxième Conférence sur le droit de la mer	<u>45.000<sup>3/</sup></u>
	1.588.500
3. Comité des commissaires aux comptes (A/C.5/SR.661)	51.000
4. Missions spéciales et activités connexes (A/C.5/SR.661, A/C.5/SR.668)	2.088.600
Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve en Palestine	<u>286.000<sup>4/</sup></u>
	2.374.600
4a. Dépenses découlant de la résolution ES-III de l'Assemblée générale et reliquat de dépenses du Groupe d'observation des Nations Unies au Liban (A/C.5/SR.696)	500.000
5. Service mobile de l'ONU (A/C.5/SR.661)	1.096.800
Demande de crédit révisée <sup>4/</sup>	<u>57.000</u>
	1.153.800
6. Traitements et salaires (A/C.5/SR.665, A/C.5/SR.675)	30.677.200
Application de la résolution 690 C (XXVI) du Conseil économique et social (A/C.5/SR.665) 5/	20.000
Recommandations concernant le respect, sur le plan international, du droit des peuples et des nations à disposer d'eux-mêmes (A/C.5/SR.700)	<u>5.000</u>
	30.702.200
/a) Voir la note 2; on envisage une augmentation de 100.200 dollars au chapitre 6.	
b) La question des incidences financières du projet de résolution adopté à la 777ème séance de la Quatrième Commission est en instance. 6/	
6a. Commission économique pour l'Afrique (A/C.5/SR.690)	500.000

<u>Chapitre</u>	<u>Montant estimé</u>
	<u>Dollars</u>
13. Matériel (A/C.5/SR.666, A/C.5/SR.695)	482.000
Construction d'un immeuble des Nations Unies à Santiago du Chili (A/C.5/SR.680)	50.000
Programme des principaux travaux d'entretien et d'amélioration des bâtiments et du matériel du Siège (A/C.5/SR.695)	<u>138.000</u>
	670.000
<p>√ L'adoption des recommandations du Comité consul- tatif (A/3860, paragraphe 200) pourrait entraîner une augmentation de 27.220 dollars des crédits inscrits au chapitre 13. 8/</p>	
14. Développement économique (A/C.5/SR.679)	480.000
15. Activités sociales (A/C.5/SR.679)	925.000
16. Activités dans le domaine des droits de l'homme (A/C.5/SR.679)	100.000
17. Administration publique (y compris le Service international d'administrateurs) (A/C.5/SR.680)	500.000
18. Dépenses spéciales (A/C.5/SR.667)	2.649.500
19. Cour internationale de Justice (A/C.5/SR.679)	680.500
TOTAL	<u>60.631.600</u>

Prévisions de recettes

a) Recettes autres que les contributions du personnel (A/C.5/SR.667, A/C.5/SR.690)	5.317.880
b) Recettes provenant de l'imposition du personnel (A/C.5/SR.667)	6.056.000
Augmentation éventuelle des recettes provenant de l'imposition du personnel en 1959, compte tenu des crédits inscrits :	
i) Au chapitre 4 (A/C.5/770)	3.000
ii) Au chapitre 5 (A/C.5/770)	6.300
iii) Au chapitre 6 (A/3864/Add.1)	<u>17.500</u>
	6.082.800

/...

Notes

- 1/ Les recommandations du Comité consultatif sur le rapport concernant le plan des conférences (A/C.5/769) n'ont pas encore été examinées.
- 2/ La Première Commission examine le rapport du Secrétaire général (A/3864/Add.1) sur le renforcement et l'élargissement des activités scientifiques dans le domaine des effets des radiations ionisantes.
- 3/ A sa 590ème séance, la Sixième Commission a adopté un projet de résolution (A/C.6/L.442) invitant le Secrétaire général à convoquer en juillet ou en août 1959 une deuxième conférence internationale sur le droit de la mer. Le Comité consultatif et la Cinquième Commission ont encore à examiner le rapport du Secrétaire général sur les incidences financières (A/C.6/L.441) de ce projet.
- 4/ Les recommandations du Comité consultatif sur le rapport du Secrétaire général (A/C.5/770) n'ont pas encore été examinées.
- 5/ A sa 665ème séance, la Cinquième Commission a approuvé l'ouverture d'un crédit global de 25.000 dollars pour l'application de la résolution 690 C (XXVI) du Conseil économique et social. Le Secrétaire général propose de répartir cette somme entre le chapitre 6 (20.000 dollars) et le chapitre 7 (5.000 dollars).
- 6/ La question est toujours en instance devant la Quatrième Commission, invitée à se prononcer par la Cinquième Commission, à sa 695ème séance (A/C.5/761, A/3998).
- 7/ Les recommandations approuvées par la Cinquième Commission à sa 700ème séance sur la question de la rémunération soumise à retenue pour pension (A/C.5/760, A/3938, A/4018) supposent l'ouverture des crédits budgétaires suivants :  
a) 95.000 dollars au chapitre 7, à raison d'une augmentation de 5 pour 100 de la rémunération soumise à retenue pour pension du personnel de la catégorie des administrateurs et des catégories supérieures; et b) 9.400 dollars au chapitre 8, représentant la participation de l'ONU aux dépenses du comité d'experts qui se réunira en 1959.
- 8/ En attendant l'examen par la Cinquième Commission du rapport du Comité d'experts chargé d'étudier l'action de l'ONU dans le domaine de l'information, on a supprimé un crédit de 27.220 dollars inscrit au chapitre 13 du budget de 1959, pour du matériel d'information (A/3860, paragraphe 200).

ANNEXE

Nombre de postes permanents pour lesquels des crédits sont inscrits au chapitre 6 du projet de budget de 1959. (Départements et services du Siège; Office de l'ONU à Genève; Centres d'information; secrétariats des commissions économiques régionales (CEAEO et CEPAL); secrétariat commun du Comité central permanent de l'opium et de l'Organe de contrôle des stupéfiants; Comité mixte de la Caisse commune des pensions et Comité des pensions du personnel de l'ONU)

Catégorie et classe	Nombre de postes recommandé par le Comité consultatif		Propositions du Secrétaire général (A/3864 Add.1 et A/C.5/767) dont l'examen n'est pas terminé	Total
	(A/3860)	(A/3935)		
<b>I Secrétaire général</b>	1			1
Sous-Secrétaire	17		1	18
Directeur	27		(1)	26
Administrateur général	71		1	72
Total I	116		1	117
<b>II Administrateurs</b>				
Administrateur hors classe	154	1	5	160
Administrateur de 1ère classe	419	2		421
Administrateur de 2ème classe	604	1		605
Administrateur adjoint de 1ère et de 2ème classe	386			386
Total II	1.563	4 <sup>a/</sup>	5	1.572
<b>III Services généraux</b>				
Première classe (G-5)	176			176
Autres classes	2.139	5	3	2.147
Total III	2.315	5 <sup>a/</sup>	3	2.323
TOTAL I, II et III	3.994	9 <sup>a/</sup>	9	4.012

a/ Ce chiffre comprend i) pour l'industrialisation et les ressources hydrauliques, 1 Administrateur hors classe, 2 Administrateurs de 1ère classe et 2 agents des services généraux; ii) pour l'Etude sur l'économie mondiale, 1 Administrateur de 2ème classe et 3 agents des services généraux (rémunérés sur un crédit global de 25.000 dollars approuvé pour la préparation de ce genre d'études).